

Obligation de confinement sous les réglementations des Pouvoirs d'urgence (Coronavirus) (disposition générale) (bailliage de Guernesey) (n° 10), 2020

Toute personne entrant dans le bailliage de Guernesey depuis n'importe où dans le monde doit fournir des informations sur son trajet avant ou au moment de son arrivée.

Si vous avez déjà fourni des informations électroniquement avec le Travel Tracker (suivi du trajet) dans le cadre de votre voyage lors des 7 jours précédant votre arrivée dans le bailliage, vous **devez mettre ces informations à jour si elles ont changé**.

Si vous n'avez pas encore fourni ces informations, **vous devez le faire à votre arrivée dans le bailliage**.

Le Travel Tracker vous informera de votre période de confinement obligatoire et des conditions et restrictions qui s'appliquent lorsque vous ne serez plus obligé de vous confiner. **Vous devez cocher la case correspondante qui s'applique dans le paragraphe 1-5 et signer le formulaire pour confirmer que vous avez compris vos obligations**.

En plus d'un justificatif satisfaisant de votre identité, vous devrez également fournir des documents complémentaires ou d'autres informations sur votre voyage à tout officier des douanes, officier de police ou autre officier pertinent qui le demande.

Lorsqu'une personne ne répond pas à cette demande ou fournit des informations ou documents falsifiés ou trompeurs, elle peut être poursuivie et, si elle est condamnée, elle devra payer une amende pouvant aller jusqu'à 2 000 £.

Nom

Date de naissance

1. Si le Travel Tracker vous a informé que vous n'étiez pas obligé de vous confiner (vous n'avez PAS été dans l'un des pays ou régions de la catégorie 2, 3 ou 4 dans les 7 jours précédant votre arrivée dans le bailliage) :

Le Travel Tracker m'a informé(e) que je ne suis pas soumis(e) aux obligations de confinement ou de test.

2. Si le Travel Tracker vous a informé que vous étiez éligible pour l'option de catégorie 2 (vous n'avez PAS été dans l'un des pays ou régions de la catégorie 3 ou 4 dans les 7 jours précédant votre arrivée dans le bailliage) :

Le Travel Tracker m'a informé(e) que je suis éligible pour l'option de catégorie 2 ET je souhaite en profiter.

Je confirme que j'ai lu et compris mes obligations de :

- réaliser un test par écouvillon auto-administré à mon arrivée ;
- **me confiner** jusqu'à ce que je reçoive le résultat négatif du test par écouvillon réalisé à mon arrivée ;
- respecter les conditions et restrictions exigées par le **suivi passif amélioré**, même si je reçois un résultat négatif à ce test ;
- me présenter pour un autre test par écouvillon le ou aux alentours du 7ème jour après mon arrivée dans le baillage ; et
- respecter les conditions et restrictions exigées par le **suivi passif** jusqu'à ce que la période pertinente de 14 jours soit passée (voir le tampon daté sur votre reçu).

3. Si le Travel Tracker vous a informé que vous étiez éligible pour l'option de catégorie 3 (vous n'avez PAS été dans l'un des pays ou régions de la catégorie 4 dans les 7 jours précédant votre arrivée dans le baillage) :

Le Travel Tracker m'a informé(e) que je suis éligible pour l'option de catégorie 3 ET je souhaite en profiter.

Je confirme que j'ai lu et compris mes obligations de :

- réaliser un test par écouvillon auto-administré à mon arrivée ;
- **me confiner** jusqu'à ce que la période pertinente de 14 jours soit passée SAUF si je reçois un résultat négatif à mon test du 7ème jour ;
- me présenter pour un autre test par écouvillon le ou aux alentours du 7ème jour après mon arrivée dans le baillage ; et
- même si je reçois un résultat négatif au test par écouvillon du 7ème jour, respecter les conditions et restrictions exigées par le **suivi passif amélioré** jusqu'à ce que la période pertinente de 14 jours soit passée (voir le tampon daté sur votre reçu).

4. Si le Travel Tracker vous a informé que vous étiez soumis aux exigences de confinement de la catégorie 4 OU vous n'avez PAS voulu choisir l'une des options précédentes :

Le Travel Tracker m'a informé(e) que je ne suis PAS éligible aux options précédentes.

Le Travel Tracker m'a informé(e) que je suis éligible pour l'une des options MAIS je ne souhaite pas en profiter.

Je confirme que j'ai lu et compris mes obligations de **me confiner** jusqu'à ce que la période pertinente de 21 jours soit passée (voir le tampon daté sur votre reçu).

Je comprends en outre que :

- Je ne suis pas obligé(e) d'effectuer un prélèvement au 13e jour de cette période de confinement obligatoire, mais je peux quitter l'auto-isolement avant la fin de la période de 21 jours pertinente SI et UNIQUEMENT SI je reçois un résultat de test négatif relatif au prélèvement susmentionné ;
- Je ne suis pas obligé(e) de faire un test par écouvillon auto-administré à mon arrivée, mais je suis encouragé(e) à le faire pour aider la santé publique à suivre les contacts et empêcher la propagation de la COVID-19. Je comprends également qu'un résultat négatif du test par écouvillon réalisé à mon arrivée ne réduira pas ma période de confinement obligatoire ;
- Dès que possible, je devrais communiquer les coordonnées de toutes les personnes avec lesquelles je m'isolerais conformément aux exigences des États de Guernesey (la page du site Web correspondant est indiquée sur votre reçu) ; et

- si je voyage avec un enfant de moins de 12 ans en provenance d'un pays ou d'une région de catégorie 4 et que je quitte le confinement avant la fin de la période de 21 jours pertinente, cet enfant ne doit PAS fréquenter l'école, l'école maternelle ou la garderie jusqu'à la fin de la période de 21 jours pertinente.

J'ai également lu l'Addendum à l'arrivée au Bailliage du 22 décembre 2020 et je comprends les conséquences du confinement (bulle) avec d'autres membres d'un ménage.

5. Si vous avez une exemption (y compris une variation) :

Je possède une exemption (y compris une variation) que je présenterai à mon arrivée dans le baillage.

Je confirme que je possède une exemption (y compris une variation) qui m'autoriser à réaliser des activités spécifiques à condition que je **me conforme aux conditions stipulées** dans cette exemption, mais que, dans le cas contraire, je dois **me confiner jusqu'à la fin de la période pertinente de confinement obligatoire (selon les obligations de confinement qui s'appliquent en fonction de la catégorie) ou conformément à toute autre disposition dans l'exemption.**

Pour tous :

Je confirme que les informations que j'ai fournies sont vraies, précises et actuelles concernant mon voyage lors des 7 jours précédant immédiatement mon arrivée dans le baillage de Guernesey (y compris celles fournies électroniquement avec le Travel Tracker) et que je comprends que si je ne respecte pas les obligations, conditions et/ou restrictions pertinentes stipulées ci-dessus, je pourrais être poursuivi(e) et, si je suis condamné(e), je pourrais avoir à payer une amende ou à me soumettre à une période d'emprisonnement, conformément au Règlement.

Signature

Date

Protection des données

Les États de Guernesey, les États d'Aurigny et les Chief Pleas de Sercq, ainsi que leurs Comités, (le cas échéant) peuvent traiter vos données à des fins de test, prévention, contrôle et mitigation des risques pour la vie et la santé publique posés par la maladie COVID-19. Chaque zone de l'organisation exigera un niveau différent d'informations vous concernant, mais elles utiliseront toutes le minimum nécessaire pour réaliser leurs tâches.

Pour en savoir plus sur comment vos données personnelles sont traitées en relation avec la pandémie de COVID 19 par les États de Guernesey, consultez <https://covid19.gov.gg/privacy>.

Pour un usage officiel :

Un reçu a été remis au passager

Officier

Vol/ferry etc.

Date

Obligation de confinement sous les réglementations des Pouvoirs d'urgence (Coronavirus) (disposition générale) (bailliage de Guernesey) (n° 10), 2020

Reçu pour les passagers

Votre période pertinente de 21 jours se termine à 00h01 le :

Lorsqu'elles sont pertinentes pour vous, les conditions et restrictions exigées par le **suivi passif amélioré** et le **suivi passif** sont stipulées sur la fiche d'information qui vous a été donnée à l'enregistrement. Elles sont également disponibles sur <https://covid19.gov.gg/guidance/travel/phase5c> et sur le Travel Tracker.

Sauf si vous avez une exemption qui vous autoriser à réaliser des activités spécifiques, votre confinement commence **MAINTENANT**. **Vous devez vous rendre directement à votre lieu de confinement IMMÉDIATEMENT.**

Vous ne devez PAS utiliser les transports publics et vous ne devez PAS marcher jusqu'à votre lieu de confinement. Vous devez donc prévoir un taxi ou un membre de votre famille pour venir vous chercher à l'aéroport.

Vous ne devez PAS vous arrêter dans un magasin ou autre lieu où vous pourriez entrer en contact avec d'autres personnes. Vous devez prendre TOUTES LES MESURES RAISONNABLES pour éviter tout contact avec d'autres personnes lors de votre trajet vers votre lieu de confinement.

Si vous ne vous confinez pas comme exigé par les réglementations ci-dessus, vous pourrez être poursuivi(e) et, si vous êtes condamné(e), vous pourrez avoir à payer une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 £ et/ou à vous soumettre à une période d'emprisonnement de 14 jours.

Si à tout moment pendant le confinement, vous développez des symptômes comme de la fièvre, de nouvelles douleurs musculaires sans raison évidente, une nouvelle fatigue extrême, des maux de tête, une perte du goût ou de l'odorat, une nouvelle toux continue, un mal de gorge ou des difficultés respiratoires, vous DEVEZ téléphoner à la ligne d'aide clinique au 01481 756938 ou au 01481 756969 IMMÉDIATEMENT pour obtenir des conseils et organiser un test.

Si vous avez l'intention de vous confiner (bulle) avec d'autres membres d'un ménage, vous devez lire attentivement l'Addendum à l'arrivée au Bailliage, en particulier en ce qui concerne l'obligation pour ces autres membres de se confiner eux-mêmes pendant votre période de confinement et l'obligation, pour eux, de faire un test au 13e jour. Les voyageurs qui reçoivent un résultat négatif au test du 13e jour peuvent cesser immédiatement leur confinement, bien que ceux qui ont échangé avec d'autres membres d'un ménage devraient attendre que tous les membres aient reçu un résultat de test négatif avant de cesser le confinement.

Vous devez enregistrer, dès que possible, les coordonnées de toutes les autres personnes avec lesquelles vous allez vous confiner (bulle) comme l'exigent les États de Guernesey pour permettre à la Santé publique d'émettre les avis pertinents afin de protéger la communauté du Bailliage. Plus de détails peuvent être trouvés ici : <https://www.gov.gg/isolatetogether>

Lorsqu'un enfant de moins de 12 ans arrive dans le Bailliage et a passé du temps dans un pays ou une région de catégorie 4 au cours des 14 jours précédents, de plus amples informations doivent être recherchées sur <https://covid19.gov.gg/guidance/travel>

Veillez lire le guide de confinement, ainsi que la fiche d'information qui vous a été donnée à l'enregistrement. Ces informations sont également disponibles sur le site Web : <https://covid19.gov.gg/support/protect>

Pour en savoir plus, consultez : <https://covid19.gov.gg/guidance/travel>